



Association nationale
Reconnue d'utilité publique

Adresse postale :
35 rue du Dr Bassot
79100 Ste-Verge

**COMITE
DE
THOUARS-SAINT-VARENT**

Siège social :
Centre Socio-Culturel de
Thouars

* * *

Présidente

Irène JOLY

06.07.75.87.93

irenejean.joly@orange.fr

Vice-président

Stéphane FOUILLET

Stephane.fouillet@ac-poitiers.fr

Trésorier

André PASSELANDE

06.65.51.32.59

Andre.passelande@gmail.com

Secrétaire

Lucette ROUX

06.11.97.12.50

rouxlucette@sfr.fr

Secrétaire adjointe

Georgette REVEILLER

05.49.96.70.57

Patrick LEBLANC

06.23.64.36.95

Responsable du suivi

Et entretien des tombes

Porte Drapeau

Jean-Marie KURKOWSKI

Manoa PROUST

Maître de cérémonie

Christophe GUILLOTEAU

Membres

Damien COCARD

Relations Histoire Locale

Anthony EMERIAU

Relations Education Nationale

Stéphane FOUILLET

Responsable multimédia

Responsable Facebook

Jean-Marie KURKOWSKI

Edek MAGDA

Info Pologne

Thouars, le 09 mars 2024

PROCES VERBAL ASSEMBLEE LOCALE ANNUELLE THOUARS-SAINT-VARENT

Après l'accueil des participants autour d'un café, boissons et petits gâteaux et signature de la feuille de présence, Madame la présidente déclare la séance de l'assemblée annuelle ouverte.

Bonjour à toutes et tous, merci de votre présence et merci aux membres du Conseil d'administration qui ont assuré l'accueil. Un merci particulier au Général Guy ROCHET, notre délégué départemental qui nous honore de sa présence malgré les km qui nous séparent.

Sont nommées les personnalités excusées :

Mme Catherine LABUSSIERE, sous-préfète de Bressuire - Mr le Député, Monsieur Jean-Marie FIEVET – Monsieur le Sénateur Philippe MOUILLER – Mr Bernard PAINEAU, maire de Thouars et Catherine LANDRY, adjointe, Mme Caroline PATISSIER, proviseur du Lycée Jean Moulin – Le capitaine Fabrice MUZZOLINI du SDIS – Stéphane FOUILLET notre vice-président retenu par les portes ouvertes au Lycée Jean Moulin et quelques adhérents pour raison de santé pour certains.(Georgette Reveiller, Daniel Guérineau – Gilles Hucteau – Chantal et Claude Clochard – Christine Duval)

Cette assemblée annuelle locale est un moment important qui permet de se retrouver et votre présence prouve tout l'intérêt que vous portez à ce temps fort de l'année, qui a rassemblé 21 adhérents.

Il est de coutume que nous accordions un temps de recueillement aux adhérents décédés dans l'année, il se trouve que par chance pour une fois il n'y en a pas eu, néanmoins, ce temps de recueillement est observé pour tous les soldats, les gendarmes et les policiers qui ont perdu la vie dans le monde en combattant pour la paix en y associant toutes les personnes de vos familles également.

Puis, Madame la présidente donne la parole à Madame AZARIAS, maire déléguée de Bouillé Saint Paul qui présente la commune de Bouillé Saint-Paul au sein de Val en Vignes commune nouvelle.

Val en Vignes, est une commune nouvelle née le 1^{er} janvier 2017, qui regroupe les communes déléguées de **Bouillé Saint Paul, Cersay, Massais et Saint Pierre à Champ**.

La population est de 2154 habitants ; les communes déléguées les plus éloignées sont distantes de 5 kms, et s'étendent sur 7830 ha dont 200 ha de vignes en AOC. Val en Vignes possède en son sein des entreprises de tout premier ordre. A commencer par le **Parc de la Vallée**, premier parc d'attraction du département. Situé à Massais, en plein cœur de la vallée de l'Argenton. Il participe aussi bien au rayonnement de la commune qu'à la préservation du site en travaillant en étroite collaboration avec les équipes de **Natura 2000**. Des entreprises à rayonnement national se sont implantées sur la commune comme la **Sargam** spécialisée dans la menuiserie industrielle bois ou comme l'entreprise internationale **Laviosa**, spécialisée sur son site de Cersay dans l'extraction et la transformation de bentonite en litière à chat. Dans le domaine de la menuiserie bois exceptionnelle, nous avons la société **Maingret** installée sur Cersay depuis toujours et dont les menuiseries habillent les plus beaux bâtiments de France. A côté de cela, **il ne faut surtout pas oublier les viticulteurs, producteurs, agriculteurs et artisans locaux** qui font vivre et bouger la commune de Val en Vignes. Le spectre de leurs compétences est large. **Viticulteurs maintes fois médaillés** et travaillant pour la qualité et le respect de leur terroir. Producteurs de viande faisant pour la plupart de la vente directe, un artisan de transformation laitière, Terre de lait. Mais aussi des entreprises comme **Creartbois**, fabricant de tiny house, de toilettes sèches et de mobilier de jardin. Et tant d'autres talents.

Dans le domaine culturel avec un festival des arts de la rue à rayonnement régional, Dans le domaine sportif avec un club de football présent au niveau régional depuis 10 ans et fort de 200 licenciés, Dans le domaine festif avec une **quarantaine d'associations** disséminées sur tout notre territoire. Commune rurale par excellence, Val en Vignes possède des **parcours pédestres** offrant un panel de paysages allant du site des Éboulis, très minéral, sur la commune de Massais aux vignes de Saint Pierre à Champ. Vous pourrez aussi faire des haltes dans les **cabanes de vignes** que la municipalité a décidé de sauver en les réhabilitant. Nos commerces : Deux supérettes, l'une à Cersay, avec un point Poste, et l'autre à Massais. Cette dernière possède une partie bar et est aussi une agence Postale. Un médecin et une pharmacie sur Cersay pour la partie santé et un restaurant à Bouillé Saint Paul, Le relais des 2 Tours.

Venez découvrir Val en Vignes à votre guise dira Madame AZARIAS.

Madame la Présidente expose le rapport moral de cette assemblée.

Après deux années COVID, nous avons dû faire face à une année 2022-2023 avec l'arrivée d'un nouveau président, en la personne d'Alain MAREMBERT qui nous laissait espérer un air nouveau mais c'était sans compter que des événements familiaux allaient lui imposer de quitter le thouarsais. L'article 16 des statuts prévoyant qu'il revient au vice-président de prendre le relais, c'est tout simplement que je me suis retrouvée en première ligne pour être destinée à la présidence par intérim pour terminer le mandat. Je tiens à vous remercier pour la confiance qui m'a été accordée par un vote plébiscité pour assurer la présidence du comité de Thouars-Saint-Varent. Comme dans toutes les associations, nous n'avons pas échappé à une certaine démobilisation des adhérents. Il convient donc de mettre tout en œuvre pour trouver de nouveaux adhérents. L'aide de tous est demandée pour redynamiser et faire progresser les adhésions du Souvenir Français, pour le soutien à la mémoire. Je pense, d'ailleurs qu'il nous faudrait décaler la date de cette assemblée locale, qui, cette année, s'est trouvée chevauchée avec d'autres manifestations (portes ouvertes au lycée Jean Moulin...entre autres !)

Je voudrais remercier tout particulièrement Patrick LEBLANC qui assure notre mission première le suivi de l'entretien des tombes des Morts pour la France, avec son petit fils à ses côtés qu'il a formé comme porte drapeau malgré son jeune âge. (12 ans) De même, je remercie André notre trésorier, Lucette notre secrétaire, Stéphane notre webmaster (absent en raison des portes ouvertes au Lycée Jean Moulin et Christophe GUILLOTEAU, notre Maître de cérémonie.

➤ Si nos actions n'ont pas été nombreuses, elles ont été importantes, Le 25 septembre 2023, nous avons signé une convention « Classe Défense » impliquant une classe de la cité scolaire Jean Moulin, la DSDEN, le 2^e régiment de l'Armée de Terre de Fontevraud, le SDIS, l'Office National des Anciens Combattants et victimes de Guerre, le Centre Régional Résistance et liberté, et le Souvenir Français.

Cette convention s'inscrit dans la volonté :

- D'approfondir la culture citoyenne ainsi que le lien Armées/Nation
- De développer les compétences citoyennes des élèves, liées à la conscience citoyenne, à la culture civique et aux valeurs de la République
- De créer une dynamique collective tant pour l'équipe enseignante que pour les élèves
- D'approfondir le lien nation sur le territoire de l'échelle locale à l'échelle nationale
- De faire de l'hétérogénéité des élèves un levier d'apprentissage pour le groupe classe.
- Notre enjeu est de contribuer à l'apprentissage des compétences du socle dans le cadre d'une classe à projet, de développer une culture de l'engagement, de responsabiliser par rapport aux propres engagements notamment en coopérant à un travail de groupe, d'amener à comprendre et connaître les principes et les valeurs de la République pour favoriser la cohésion sociale, entre autres.
- il s'agit de sensibiliser les jeunes aux enjeux du devoir de mémoire dans le parcours d'un lycéen-citoyen et de promouvoir l'appropriation des valeurs de la République, en participant aux commémorations, Ce qui m'a amenée à présenter aux élèves du Lycée Jean Moulin ce qu'était l'Association du Souvenir Français : sa création en 1887, son développement au fil du temps, la création des monuments, sa reconnaissance en qualité d'association, d'utilité publique. L'entretien des tombes des « Morts pour la France » avec l'apposition de cocardes tricolores.

➤ Trois courriers avaient été adressés à des communes du thouarsais dans le but que soient dénommés des rues ou des places au nom du Souvenir Français dont l'une aura lieu en 2024 ou 2025 sur la commune de Saint Martin de Sanzay. Brion qui en possédait déjà une a offert d'inscrire une information dans leur bulletin municipal. Notre sollicitation du jour auprès de Val-en-Vignes a recueilli un avis favorable.

➤ Le passeport du Civisme mis en place par la ville de Thouars, où le Souvenir Français figure en bonne place, exige de tamponner le carnet lors des cérémonies permettant ainsi à la jeunesse de participer aux manifestations patriotiques accompagnée de leur famille.

➤ Nous avons été présents avec le drapeau à toutes les cérémonies patriotiques du Thouarsais : 19 mars, 30 avril, 08 mai, 18 juin, 14 juillet, 11 novembre, 05 décembre. Le 08 avril, nous étions présents à la remise de Légion d'Honneur de Monsieur Serge DALLET.

Voilà pour ce qui est du rapport moral de l'année 2023.

Ensuite, la parole est passée à notre Trésorier, André PASSELANDE, pour présenter le rapport financier de l'année 2023 :

- Recettes :860€ (cotisations 685€- subventions diverses 175€
- Dépenses : 954.51€ (150 cotisations Paris & 75€ - cérémonies 263.22€ - abonnements 270€ - Frais Généraux 196.29€
- Résultat -94€51
- Nos Ressources : caisse 1€48 – Caisse d'Epargne 5048€47 soit globalement 5049€95
- Nombre d'adhérents 32 soit – 8 par rapport à l'année précédente.

Le constat étant que nos adhérents sont de plus en plus âgés, ont des difficultés pour se déplacer et qu'il nous faudrait des plus jeunes pour assurer l'avenir.

Vote pour l'approbation du rapport moral et du rapport financier. Votés à l'unanimité.

Puis, la parole est donnée à notre Délégué départemental, le Général Guy ROCHET : Il évoque nos rapports avec l'ONaCVG, concernant l'entretien des tombes qui sont au nombre de 450 dans le département et 3 à 4000 pour la France. Un montant de 3€50 par tombe restaurée est attribué. L'aide aux projets est évoquée dans le cadre du devoir de mémoire pour les scolaires, financement de voyages, (Oradour, Normandie, Struthof) prix à des concours, formation des jeunes. Le Général Guy ROCHET exprime son avis au sujet de la quête dont il reconnaît que les collectes étaient intéressantes mais qu'il lui semble impossible d'imposer à des personnes âgées de rester devant une porte de cimetière ou d'église dans le froid toute une journée. De ce fait nous avons fait un chèque de 75€ à Paris. Il rappelle que le Souvenir Français n'est pas une association d'Anciens combattants mais une association représentant la diversité de la vie Civile. Le congrès départemental aura lieu le 16 novembre 2024 à Parthenay

La parole est également donnée à la salle qui ne sera suivie d'aucune question.

Alors que nous sommes rejoints par Monsieur le Maire de Val-en-Vignes, les maires délégués du secteur, les porte-drapeau, Madame la présidente expose les projets 2024, ayant prévu d'en faire profiter les autorités qui n'ont hélas pas pu être présentes.

➤ Ce qui n'a pu se réaliser en 2023, faute de contacts pris suffisamment tôt, nous laisse bon espoir pour 2025 en ce qui concerne des déplacements d'élèves sur des lieux de mémoire. Néanmoins, le lycée Jean Moulin est en liste pour 2024 m'assurait le président de l'association de la gendarmerie qui a pris en charge le dossier. Anthony EMERIAU principal du collège Marie de la Tour d'Auvergne, qui n'a pu être là aujourd'hui, motive les enseignants pour nous assurer leur contribution.

➤ Le 17 avril 2024, la visite du président général national du Souvenir Français est annoncée en Deux-Sèvres. Notre Délégué général départemental nous confirme qu'il vient pour l'inauguration du Musée de l'ENSOA, qu'il viendra également à la Nécropole d'Airvault.

➤ Un temps fort aura lieu du 21 au 23 juin 2024 à la chapelle de Saint Jean de Thouars, projet cher à Jean-Marie Kurkowski, qui nous avait déjà présenté lors de l'Assemblée locale 2023 à St-Varent une série de panneaux à laquelle qui a souhaité donner une autre dimension pour traiter « LA MEMOIRE DE LA RELATION FRANCO POLONAISE » avec plusieurs intervenants.

➤ De plus, l'année 2024, va être marquée par trois anniversaires importants :

- Le 80^e anniversaire de la libération de la France dont le sujet a déjà été abordé avec la SHAAPT qui propose une action d'envergure prenant en compte le Souvenir Français le 07 septembre 2024.
- Le 110^e anniversaire du début de la première guerre mondiale.
- Le 70^e anniversaire des combats de Diên-Biên-Phu (cher à Monsieur Dallet)
- Prochaine Assemblée annuelle : 15 mars 2025 à St Martin de Sanzay

Madame la présidente conclura par ces mots : A l'heure où tant de valeurs essentielles volent en éclat, où le rejet des principes hérités du passé conduisent à nous mettre face à des situations incroyables, il devient impératif que nous puissions réaffirmer notre attachement à la mémoire et mesurer que la paix reste très fragile. Faisons en sorte d'être de plus en plus nombreux aux cérémonies patriotiques, dites-le autour de vous...auprès des jeunes en particulier

- Dites-le autour de vous selon la devise : A nous le souvenir – à eux l'immortalité, nous ne le dirons jamais assez
Nos ancêtres ont fait l'histoire construisons la mémoire.

Plus rien n'étant à l'Ordre du jour, la séance est levée à 12h pour rejoindre le monument aux morts du cimetière et procéder au dépôt de gerbe.

Un temps de convivialité fut partagé autour d'un vin d'honneur offert par la municipalité jusqu'à 13h.

13 personnes ont partagé un excellent repas au Relais des Deux Tours à Bouillé Saint Paul

Irène JOLY, Présidente

Lucette ROUX, Secrétaire

